Vol. 5 / Automne-hiver 2015

INFO Parents

Le magazine francophone des parents

afpnb
Association francophone
des parents du Nouveau-Brunswick

L'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick (AFPNB) se tourne vers les tribunaux pour l'égalité réelle en éducation.

Goût, plaisir et nutrition dans la boîte à lunch!

Un parent anglophone et un parent francophone...

Votre enfant est bilingue?
Restez calme et parlez-lui!

Cette publicité est financée par Santé Canada dans le cadre de la Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 : éducation, immigration, communautés

Chers parents et partenaires,

L'équipe de l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick (AFPNB) entame la saison avec une énergie et un engagement renouvelés! Au moment d'écrire cet article, nous sommes en pleine préparation de notre assemblée générale annuelle et en fin d'un processus dynamique de planification stratégique. Également l'AFPNB est pleinement engagée dans une affaire devant les tribunaux pour faire valoir le droit des parents et des enfants de la communauté francophone du Nouveau-Brunswick en matière d'éducation.

Le dossier de l'éducation retient beaucoup l'attention dans l'actualité ces jours-ci. C'est le 13 septembre 2015 que l'AFPNB s'est joint à l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick, le Conseil d'éducation du district scolaire francophone Sud, la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick et madame Chantal Varin, parent, pour demander à la cour de faire respecter les droits de la communauté francophone en matière d'éducation. Le principe moteur de la poursuite est l'égalité réelle en éducation pour la communauté francophone. Vous pourrez lire notre article sur ce sujet pour plus de détails, mais suffit de dire que cette affaire est d'une importance capitale pour la vitalité de notre communauté francophone. Cette poursuite a obtenu l'appui de 22 organismes francophones et est suivi de près sur le plan national en raison de répercussions possibles de cette décision en matière d'éducation pour les communautés francophones en milieu minoritaire.

Dans un autre ordre d'idée, plusieurs outils sont en voie de développement, entre autres, les outils pour les parents et les intervenants autour des enjeux de l'école francophone et les droits des parents ayants droit (parents dont les enfants sont admissibles à l'école francophone). Ces outils sont rendus possibles grâce à un projet obtenu et géré par le Réseau d'appui à l'intégration des enfants des ayants droit au système éducatif francophone (RAD). Le RAD est le volet d'expertise de l'AFPNB pour la question des droits des parents dont les enfants sont admissibles à l'école francophone.

Également, l'équipe prépare une mission exploratoire au Québec afin de créer des partenariats pour un échange d'expertise en matière de politique familiale. Notons que l'équipe de l'AFPNB s'est entourée de partenaires solides du Nouveau-Brunswick pour faire avancer ce dossier, entre autres, l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick et une chercheure de l'Université de Moncton.

L'AFPNB déploie toujours des efforts afin de sensibiliser et faire connaître l'Accueil et l'accompagnement du parent ainsi que les enjeux en éducation et en petite enfance, tous essentiels à la vitalité de la communauté francophone en milieu minoritaire. Le parent comme premier responsable de son enfant et expert de son enfant mérite un accueil et un accompagnement respectueux de ses droits comme parent et citoyen en milieu minoritaire francophone.

Je vous souhaite donc un bel automne et au plaisir de vous revoir à notre AGA!

Richard Gallant

INFO Parents

Réalisé par :
Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick

Rédaction : Équipe de l'AFPNB et collaborateurs

Graphisme : iD CONCEPT

Ce magazine pour parents est possible grâce à l'appui de Patrimoine canadien, du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance ainsi que de nos commanditaires et annonceurs. Il se veut un outil de communication pour les parents francophones du Nouveau-Brunswick.

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du ministère du Patrimoine canadien dans le cadre du programme Développement des communautés de langues officielles, volet Vie communautaire.

Patrimoine canadien

New Nouveau Brunswick CANADA

Les opinions exprimées dans cette publication ne sont pas nécessairement celles de nos bailleurs de fonds et l'AFPNB.

INFO Parents

j'imagine...

Stratégie Qualité des services
de garde éducatifs francophones

Une affichette pour reconnaître l'engagement Qualité des services de garde éducatifs francophones.

L'association Soins et éducation à la petite enfance Nouveau-Brunswick et l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick partenaires de la stratégie J'imagine… en sont convaincues :

La qualité, on peut et on doit la construire ensemble!

LA FÉDÉRATION DES CONSEILS D'ÉDUCATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Derrière chaque enfant épanoui, il y a un parent intéressé, qui reconnait l'importance de son rôle d'éducateur. Dans chaque école dynamique, il y a des parents qui participent aux activités, au comité de parents, au comité parental d'appui à l'école. Pour chaque communauté vibrante, il y a des parents, des gens qui s'impliquent et choisissent de faire une différence. Au sein de chacun des conseils d'éducation de district, il y a des parents, des personnes qui connaissent bien leur communauté et qui s'assurent que chaque enfant à la possibilité de réaliser son plein potentiel, en français.

Merci de contribuer ainsi à la vie de votre enfant, de votre école, de votre communauté et du Nouveau-Brunswick.

86, promenade Shannon
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1G 4X6 Canada
info@fcenb.ca
(506) 453-3037

Confier chaque jour son enfant à un service de garde est une décision souvent difficile, en particulier en petite enfance. Comme parent, on a besoin de se sentir en toute confiance. Les services de garde éducatifs agréés sont sensibles à ce que vivent les parents et bien conscients de l'importance de leurs responsabilités. Pour cette raison, ils investissent au quotidien dans le développement de relations positives de collaboration avec chaque parent, chaque famille.

L'association Soins et éducation à la petite enfance Nouveau-Brunswick (ECCENB-SEPENB) et son partenaire, l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick (AFPNB), cherchaient à soutenir les services de garde éducatifs dans leurs efforts pour sécuriser le parent et lui donner confiance. Dans le cadre de la stratégie J'imagine…, ils ont développé des outils et des formations pour les accompagner dans l'amélioration continue de la qualité des services. Depuis 2014, ECCENB-SEPENB produit même un Plan annuel de développement professionnel qui permet aux éducatrices et directrices d'avoir accès à des formations, ateliers, conférences et communautés de pratiques.

Les directrices ont par exemple accès à un microprogramme d'une quinzaine d'heures de formation sur l'exercice du leadership Qualité. Près de 80 directrices et assistantes-directrices de toutes les régions l'ont déjà complété. Ce microprogramme vise notamment le développement de compétences en planification stratégique et en accompagnement d'équipe. Au terme de la formation, les directrices disposent d'un plan d'amélioration de la qualité prêt à mettre en œuvre. L'association leur remet alors une affichette avec un autocollant de l'année en cours. Cette affichette témoigne de l'existence d'un plan pour améliorer en continu la qualité, mais aussi de l'engagement de tout le service de garde à le réaliser… avec vous!

Bien entendu, c'est dans la mission et dans les responsabilités du service de garde que d'offrir aux enfants et à leur famille des services de qualité. Mais la qualité, c'est aussi l'affaire de tous! Le gouvernement est responsable d'y contribuer à l'aide de politiques publiques, de programmes, de lois et de règlements. Les communautés la soutiennent, en appuyant et en valorisant les initiatives et projets des services de garde. Les parents peuvent eux aussi jouer un rôle vraiment important dans la qualité des services. Ils contribuent à la qualité, mais aussi lorsqu'ils posent des questions sur les actions planifiées pour l'améliorer et sur le travail des éducatrices, ou encore lorsqu'ils s'impliquent de différentes façons auprès de leur enfant.

Danielle Michaud-Côté,
Coordonnatrice du développement professionnel et des services aux membres

Vous êtes un parent qui aspire à une éducation de qualité pour votre enfant? L'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick (AFPNB) vous appuie!

L'AFPNB s'allie avec ses partenaires et se tourne vers les tribunaux pour l'égalité réelle en éducation.

En vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, un parent ayant droit est un citoyen ayant le droit de faire instruire son enfant, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de la minorité francophone ou anglophone de la province où ils résident. Pour plus d'information, consulter le site Web suivant qui présente des vidéos, entre autres de l'expert en droits linguistiques Me Michel Doucet : **http://web.umoncton.ca/umcm-familles_exogames/fr/node/18**

Le 13 septembre dernier, l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick (AFPNB) et trois autres organismes se tournent vers les tribunaux. Le principe moteur de la poursuite : l'égalité réelle en éducation pour la communauté francophone du Nouveau-Brunswick.

En effet, l'AFPNB, l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick, le Conseil d'éducation du district scolaire francophone Sud, la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick et madame Chantal Varin se présenteront devant les tribunaux pour faire respecter leur droit à l'égalité réelle en éducation. Mme Varin, reconnue comme un parent ayant droit, donne une voix aux parents francophones du Nouveau-Brunswick pour le respect de leurs droits linguistiques et constitutionnels en éducation, et par extension, les droits de leurs enfants. Le parent, étant le premier responsable de l'éducation de son enfant, cette représentation par un parent citoyen donne tout son sens à la poursuite pour l'AFPNB.

Résumé à sa plus simple expression, le concept de l'égalité réelle dans ce contexte signifie que la communauté vivant en milieu minoritaire, soit tous les francophones du Nouveau-Brunswick, a droit aux ressources financières et humaines nécessaires pour assurer un niveau d'éducation équivalent à celui de l'école anglaise.

Pourquoi cette affaire est importante pour tous les parents qui ont des enfants admissibles à l'école de langue française?

Parce que nos enfants n'ont pas accès à une éducation de qualité équivalente à celle de l'école de langue anglaise. Malgré le fait que nos communautés acadiennes et francophones ont la chance de compter sur des enseignantes et des enseignants dévoués qui visent l'excellence en éducation, on constate une carence criante de ressources.

Également, parce que les ressources limitées de notre système scolaire francophone ne permettent pas de remplir adéquatement la double mission des écoles de langue française au Nouveau-Brunswick. Cela a pour conséquence de retarder les efforts visant à promouvoir et à valoriser la langue, la culture et l'identité francophone qui sont des conditions essentielles à la vitalité de notre communauté.

À ce sujet, le panel d'experts sur le financement de l'école francophone au Nouveau-Brunswick l'explique clairement :

En considérant les tendances lourdes et notamment la baisse d'enfants admissibles à l'école francophone, nous croyons qu'il est urgent d'adopter ces mesures et de les appliquer, et ce, particulièrement dans le secteur de la petite enfance où se joue l'avenir de nos communautés […] il ne s'agit pas seulement pour la province de respecter ses obligations juridiques et constitutionnelles,

mais également de reconnaître les besoins réels de l'école francophone en vue de concrétiser ce principe fondamental au Nouveau-Brunswick qu'est l'égalité réelle des deux communautés de langue officielle[1].

Par ailleurs, l'économiste Pierre-Marcel Desjardins a déterminé que pour remédier et assurer « le mandat culturel et identitaire particulier de l'école francophone[2] », le gouvernement devrait investir un montant de l'ordre de 11,5 millions de dollars de plus par année. Ce montant est identifié communément comme « l'enveloppe égalitaire ».

Depuis plusieurs années, un certain nombre d'experts issus des domaines de l'éducation en milieu minoritaire, des droits linguistiques et de l'économie ont émis des études et des rapports qui convergent vers le même constat, à savoir que l'égalité réelle requiert des mesures différentes et adaptées aux besoins de l'école de langue française au Nouveau-Brunswick. C'est notamment le cas du Rapport de la Commission sur l'école francophone, dans lequel on explique que

« la communauté acadienne et francophone revendique des mesures particulières et un traitement différent, car elle vit une réalité sociolinguistique différente. Du moment que l'on reconnaît que la nature des droits de la communauté acadienne et francophone est collective, on doit dépasser la logique du même service et des mêmes programmes livrés aux individus dans la langue officielle de leur choix. Il faut plutôt penser en termes de besoins et de traitements différents adaptés aux exigences et défis linguistiques et culturels particuliers à la situation minoritaire[3] *».*

Autrement dit, « un financement inadéquat n'a pas le même impact sur les deux communautés[4] ». On observe donc qu'il y a un grand rattrapage à faire par le gouvernement pour atteindre cette égalité réelle en éducation. Les torts irréparables causés au fil des ans se reflètent même dans les statistiques; de plus en plus d'enfants de parents ayants droit sont inscrits à l'école de langue anglaise. Ce phénomène diminue les chances (voire la possibilité) qu'à leur tour, ces enfants éduquent leurs enfants en français une fois adulte.

Ainsi, l'AFPNB et ses partenaires doivent recourir aux tribunaux pour « que le gouvernement prélève sur le fonds consolidé de la province une enveloppe budgétaire supplémentaire et pérenne, appelée enveloppe égalitaire, qui permette, dans l'optique de la réalisation de l'égalité réelle en éducation, de répondre aux besoins identifiés dans le chapitre précédent[5] ».

Cette importante cause rallie également vingt-deux (22) organismes acadiens qui ont accordé leur appui à la poursuite. Cette affaire a également suscité l'intérêt d'organismes à travers le Canada, dont la Commission nationale des parents francophones (CNPF), la Fédération nationale des conseils scolaires et la Fédération de la jeunesse canadienne-française, qui offrent un appui moral et suivent de très près ce dossier. Le dénouement de l'affaire pourrait avoir un impact direct sur les droits linguistiques et constitutionnels en éducation dans tout le Canada.

De par le monde, il est reconnu que l'éducation est la clef de l'épanouissement d'une communauté et d'un pays. Il est aussi admis qu'une éducation de qualité contribue largement à la vitalité d'une communauté en milieu minoritaire. L'AFPNB soutient que tous les enfants du Nouveau-Brunswick ont droit à une éducation de qualité optimale qui répond à leurs besoins. Une éducation visant l'égalité réelle et l'excellence, une éducation digne de la seule province officiellement bilingue au pays.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a décliné l'invitation de poursuivre les discussions pour arriver à un terrain d'entente. Dans ces conditions, la seule option possible pour faire valoir les droits des parents ayants droit et par extension ceux de leurs enfants est de recourir à une poursuite devant les tribunaux. Toutefois, l'AFPNB et ses partenaires sont ouverts à trouver un terrain d'entente avec le gouvernement.

Bien que nous devions nous rendre devant les tribunaux en dernier recours, l'AFPNB s'assure toujours de prendre tous les moyens pour assurer la défense des droits des parents ayants droit. Merci à l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick pour avoir initié cette démarche et mobilisé les partenaires autour de la cause.

Appuyez votre association en devenant membre! C'est gratuit! ***www.afpnb.ca***

LUMIÈRE SUR CHANTAL VARIN

Madame Varin a généreusement accepté de représenter les parents ayants droit dans cette cause pour l'égalité réelle en éducation. La présence d'un parent citoyen comme Chantal, capable de donner une voix à tous les parents de la communauté francophone du N.-B., donne son sens à toute l'affaire. En effet, étant le premier responsable de l'éducation de leur enfant, les parents sont directement concernés par cette cause.

Cette responsabilité, loin d'être une mince tâche, requiert une personne de conviction, de dévouement et de persévérance, toutes des qualités qui décrivent madame Varin. Au nom de tous les parents de la communauté francophone, l'AFPNB la remercie de consacrer son énergie et son temps personnel à cette importante cause.

Le conseil d'administration de l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick

---

[1] Collette, Lucille, Marianne Cormier et Serge Rousselle. (2010). Rapport du panel d'experts sur le financement de l'école francophone. Rapport présenté au Groupe d'action de la Commission sur l'école francophone.

[2] *Ibid.*

[3] Commission sur l'école francophone, L'éducation en Acadie du Nouveau-Brunswick: une voie vers l'autosuffisance linguistique et culturelle (Rapport du président de la Commission), 22 mai 2009.

[4] *Supra* note 1.

[5] *Ibid.*

INFO Parents

Goût, plaisir et nutrition dans la boîte à lunch!

Toute bonne chose a une fin! Hé oui, déjà la rentrée des classes. Pour de nombreux parents, cela signifie qu'il faut reprendre la planification et la préparation des boîtes à lunch cinq fois par semaine. Une chose est certaine; le fait de préparer vous-même les lunchs vous permettra de beaucoup mieux gérer son contenu nutritionnel, à condition bien sûr que vous y ajoutiez des aliments nutritifs et savoureux!

Comment offrir un menu "équilibré"?

Pour être équilibré, le repas du midi devrait fournir des aliments provenant des quatre groupes du Guide alimentaire canadien (GAC) : fruits et légumes (FL); produits céréaliers (PC); lait et substituts (LS); viande et substituts (VS).

Comme chaque groupe apporte des éléments nutritifs qui lui sont propres, il est donc important de suivre cette recommandation, puis ensuite, de miser sur la variété. D'une part, cela permet à l'enfant de recevoir tous les éléments nutritifs dont il a besoin pour assurer sa croissance; d'autre part, cela lui fournit l'énergie de qualité qui favorise un meilleur apprentissage en classe.

Vous voulez un truc pour y arriver sans trop de casse-tête? Il suffit de visualiser le contenu de la boîte à lunch comme une assiette et de la diviser en quatre parties. On garnit ensuite chaque section d'un aliment provenant des quatre groupes d'aliments. Par exemple :

- Environ la moitié de « l'assiette » devrait contenir des légumes et des fruits.
- Le troisième quart de « l'assiette » devrait fournir des produits céréaliers.
- Le dernier quart de « l'assiette » devrait contenir des produits de la viande ou ses substituts.
- À cela, on ajoute un produit laitier ou son substitut.

Pour des exemples de repas équilibrés, je vous invite à consulter mon site Web educalimentation.com, la section chroniques santé / enfants. Vous y trouverez des exemples de menus ainsi que les portions correspondantes du GAC.

Pourquoi est-il important de miser sur les aliments à l'état naturel plutôt que les aliments transformés?

De façon générale, plus l'aliment est transformé, plus il risque de perdre ses éléments nutritifs (vitamines, minéraux, fibres) en cours de transformation. Pour lui redonner une certaine valeur nutritionnelle et du goût, l'industrie y ajoute notamment des vitamines, des minéraux, du sodium, des sucres divers et des gras trans. L'ajout de vitamines et minéraux, ça passe! Par contre, l'ajout des sucres divers, du sodium et des gras trans n'est pas souhaitable pour la santé de nos enfants.

Rien n'équivaut à un aliment qui s'apparente le plus à sa forme naturelle. Une orange fraîche est donc préférable au jus d'orange commercial; le biscuit à l'avoine maison (qui contient des ingrédients nutritifs) surpasse de loin le biscuit à l'avoine du commerce (souvent plus sucré et plus salé).

Pourquoi est-il si important d'offrir les aliments les plus nutritifs possible?

Nos enfants sont en pleine croissance. Voilà « la » raison pour laquelle il est très important de leur fournir tous les éléments nutritifs dont ils ont besoin. N'oubliez pas que « Nous sommes ce que nous mangeons! ». De plus, une fois en classe, ils ont besoin de bon carburant pour apprendre et demeurer concentrés. En choisissant des aliments nutritifs, on met donc toutes les chances de leur côté pour favoriser l'apprentissage et un niveau de concentration optimal en salle de classe.

Pourquoi est-il important que mon enfant déjeune tous les matins avant de partir pour l'école?

Pour bien démarrer la journée, l'enfant doit prendre un bon déjeuner. En effet, les dix à douze heures de jeûne qui se sont écoulées depuis son dernier repas ont épuisé ses réserves de glucose (ou sucre) nécessaires au fonctionnement optimal de son corps et de son cerveau. Pour aider votre enfant à demeurer concentré en classe, vous avez la responsabilité de briser ce jeûne en lui fournissant des aliments nutritifs et savoureux.

À lui seul, le déjeuner devrait fournir de 25 à 30 pour cent des éléments nutritifs et des calories de la journée dont il a besoin. Pour y arriver, offrez-lui une portion d'au moins trois des quatre groupes d'aliments décrits dans le GAC. Par exemple, une ou deux rôties garnies de beurre d'arachide ou un œuf accompagné d'un verre de lait de soya ou d'un yogourt constituent un déjeuner de champion!

Pourquoi est-il important que mon enfant prenne une collation en matinée?

Les collations sont un autre excellent moyen de fournir de la nutrition à votre enfant. Non seulement elles lui permettent de patienter jusqu'au dîner, mais elles l'aident à combler ses besoins nutritionnels. Profitez-en donc pour lui présenter des aliments sains, puisque tout lui semble bien meilleur l'estomac vide! Offrez-lui par exemple :

- des fruits et des légumes très colorés (fraises, quartiers d'orange, tranches de melon d'eau ou de concombre, fleurs de brocoli, etc.);
- des aliments de différentes textures – fromages mous et légumes croustillants, yogourt et quartiers de pommes, etc.;
- des céréales sèches riches en fibres;
- des craquelins servis avec une sauce « salsa » ou du houmous.

Je vous invite à venir « aimer » ma page Facebook. Karine Landry : diététiste en ligne.

À tous, je vous souhaite une magnifique rentrée 2015 remplie de beaux apprentissages.

Karine Landry, diététiste professionnelle

INFO Parents

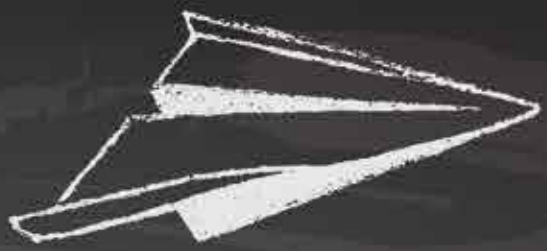

Un parent anglophone et un parent francophone…

Qui dit vrai?

Étant les premiers éducateurs et passeurs culturels, les parents ayants droit contribuent pleinement à la réussite éducative des enfants, et ce, dès la petite enfance. D'ailleurs, la recherche démontre que la culture et l'école sont inséparables pour la réussite scolaire. Également, on constate que pour la construction de l'identité (construction identitaire) de l'enfant, l'école et le milieu familial doivent transmettre les mêmes messages à l'enfant pour valoriser son identité francophone.

En vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés* (article 23), les parents dont les enfants sont admissibles à l'école francophone, sont des parents ayants droit. Au Canada, dans les provinces où les francophones sont minoritaires tel que le Nouveau-Brunswick, un parent qui rencontre un critère de l'article 23 est un ayant droit. Par exemple un enfant peut avoir un parent anglophone et francophone (couple exogame) et être admissible à l'école francophone.

Vous voulez en connaître davantage? Accédez au lien suivant pour visionner des capsules vidéo sur le sujet http://web.umoncton.ca/umcm-familles_exogames/fr/node/18

Quelques mythes et croyances autour de l'école française :

Mythe 1

Mon enfant va être « tout mêlé ».

La réalité : Selon les recherches, les enfants peuvent très bien apprendre deux langues en même temps.

Mythe 2

Si mon enfant va à l'école d'immersion en français il va mieux maîtriser les deux langues officielles.

La réalité : L'école d'immersion est conçue pour les enfants de parents anglophones qui parlent l'anglais et dont la culture est anglaise. D'ailleurs, il n'est pas permis d'inscrire un enfant francophone dans un programme d'immersion dans le système scolaire anglophone. Sinon, l'enfant perdrait toute la dimension de la culture francophone, la construction de l'identité et on diminue également les chances que notre enfant valorise le français auprès de leurs enfants à leur tour.

Mythe 3

Si mon enfant francophone va à l'école anglaise il va maîtriser parfaitement les deux langues officielles.

La réalité : La recherche démontre que pour favoriser l'apprentissage du français, le milieu familial et le milieu scolaire francophone agissent comme contrepoids à la forte présence de l'anglais dans le milieu social, institutionnel et médiatique. L'appropriation de la langue et de la culture anglophones étant assurée, le parent dont l'enfant est admissible à l'école francophone qui désire transmettre la langue et la culture à son enfant doit recourir au système éducatif francophone. En milieu francophone minoritaire l'enfant sera, par la force des choses, souvent exposé à la langue anglaise.

Mythe 4

Mon enfant ne connaîtra pas assez l'anglais pour fonctionner et travailler ou étudier.

La réalité : Les recherches (Allard et Landry) ont démontré que les enfants fréquentant l'école française en milieu minoritaire développent des compétences aussi forte en anglais que les enfants anglophones. Le milieu familial et le milieu institutionnel balance contre le milieu social.

Glossaire

Parent ayant droit : Parent ou tuteur légal qui, en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés*, par. 23 (1) et 23 (2), dispose du droit à l'instruction dans la langue de la minorité pour ses enfants.

Passeur culturel : Personne qui accompagne l'enfant ou l'adulte, dans la construction de son identité en créant des occasions signifiantes de découvertes et d'expression de la culture francophone tout en étant ouvert sur les autres cultures. Par ses interventions qui éveillent le sentiment d'appartenance, de compétence et d'autonomie, le passeur culturel encourage une démarche de réflexion sur le rapport à soi, le rapport à l'autre et le rapport à l'environnement (ACELF, FCDEF, FCCF et MEDPE, 2009).

Construction identitaire : Processus dynamique où la personne se définit et se reconnait par sa façon de réfléchir, d'agir et de vouloir dans les contextes sociaux et l'environnement naturel où elle évolue (Association canadienne d'éducation de langue française, 2008a, p. 2).

Extraits de la Politique d'aménagement linguistique et culturelle du Nouveau-Brunswick, Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2014.

Votre enfant est bilingue?
Restez calme et parlez-lui!

Le miracle de la naissance d'un enfant vient remplir la maison de joie et d'amour. Suit de près l'avalanche de questions, d'inquiétudes et d'indécisions. Cette inquiétude est tellement normale, car les parents veulent tout ce qu'il y a de mieux pour leur petit bébé et cherchent alors à s'assurer qu'ils font les bons choix, qu'ils prennent les bonnes décisions.

Dans un foyer bilingue, la question de la langue revient souvent dans les dilemmes. Devrait-on lui parler dans une langue ou l'autre? Les deux? Si on lui parle les deux, c'est bon? Pas bon? Va-t-il être tout mélangé? Peut-être vaudrait mieux lui parler seulement une langue au début, puis lui enseigner la deuxième langue plus tard, quand il en connaîtra déjà une assez bien? On ne voudrait surtout pas causer de la confusion!

Parlez-lui dans les deux langues! Il n'y a pas lieu de s'inquiéter! Le cerveau des enfants a des capacités étonnantes. Les recherches de la professeure Patricia Khul, de l'Université de Washington, montrent que les cerveaux des enfants sont ouverts, malléables et pleinement capables d'apprendre plus d'une langue. Ses recherches exposent que les enfants à qui on parle deux langues développent très bien leurs habiletés dans celles-ci et savent faire la différence entre les deux. Par ailleurs, l'expert du bilinguisme, le professeur François Grosjean, nous informe que l'apprentissage de deux langues ne retarde aucunement l'acquisition langagière.

En effet, les enfants bilingues franchissent les stades du développement langagier au même rythme que les enfants monolingues, et, en bonus, ont une langue de plus. En sus, selon les travaux d'Ellen Bialystok, apprendre deux langues simultanément procure des avantages cognitifs aux enfants. Ils seront plus intelligents!

Donc, au lieu de vous inquiéter, réjouissez-vous! Vous avez l'occasion de développer le cerveau de votre enfant et de lui apporter des avantages cognitifs. Il ne sera pas confus, mais en récoltera de nombreux avantages.

Comment cela se passe-t-il dans son cerveau? L'hypothèse de l'interdépendance des langues, élaborée par le professeur Jim Cummins, de l'Université de Toronto, nous l'explique bien. Le professeur Cummins compare le cerveau d'un bilingue à un iceberg. Imaginez un bel iceberg qui flotte sur l'eau. Comme vous le savez, on ne voit que 10 % de ce dernier. Quatre-vingt-dix pour cent de la glace reste caché sous la surface de l'eau. Et que voit-on à la surface? Dans l'image, on peut voir deux pointes. Ce que l'on ne voit pas, sous l'eau, c'est la masse complète de l'iceberg, un tout. Le cerveau du bilingue est semblable. Chez le bilingue, on entend deux langues, avec chacune leurs mots spécifiques, leurs sons, leurs syntaxes et leurs grammaires. L'enfant peut prononcer des mots dans une ou l'autre langue, il navigue d'une pointe de l'iceberg à l'autre facilement. Or, il traite les deux langues dans la même région de son cerveau, de façon semblable. C'est ainsi que le fait de travailler les compétences linguistiques et conceptuelles dans une langue va faciliter ce même apprentissage linguistique et conceptuel dans l'autre langue. En sus, ces habiletés sont importantes pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Alors, pour le dire plus simplement, si on développe un vocabulaire riche chez l'enfant dans une langue, le vocabulaire se développera plus facilement dans l'autre langue. Si on fait avec l'enfant des activités d'éveil à la lecture dans une langue (lui lire des livres, travailler les sons comme dire : ah, dans le mot petit, on entend le son i, etc.), les habiletés développées dans une langue se transféreront rapidement à l'autre langue. Et, toutes ces activités, dans les deux langues, aideront à l'apprentissage de la lecture et l'écriture. C'est merveilleux, comment le cerveau bilingue fonctionne.

Il peut arriver que l'enfant, dans la même phrase, mette des mots des deux langues (je veux water, par exemple). Ne paniquez pas! Il n'est pas confus. L'enfant a des ressources multiples, et voudra les utiliser. C'est un comportement tout à fait normal chez les bilingues. Parfois, on a le goût d'utiliser un mot de notre autre langue, car il est plus juste, il est plus précis. Ce n'est pas de la confusion, c'est avoir des ressources, et s'en servir.

Il faut noter, par contre, que dans certains cas, il peut arriver que l'enfant soit exposé plus souvent à une des deux langues. Il va sans dire que si l'enfant n'a pas assez d'expériences avec une langue, il ne développera pas sa connaissance de celle-ci. Au Nouveau-Brunswick, le bilinguisme est souvent : français/anglais. Or, il peut arriver que les expériences en anglais soient beaucoup plus nombreuses. Pour assurer que l'enfant développe également ses habiletés en français, assurez-vous de lui fournir de nombreuses expériences en français. Cherchez des livres, des films en français, des occasions de jouer dans cette langue pour assurer que les habiletés se développent des deux côtés.

Marianne Cormier, Ph.D.
Professeure agrégée et doyenne, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Moncton

Voici cinq stratégies faciles que vous pouvez faire pour travailler le développement langagier chez vos enfants. Ce faisant, vous cultivez chez lui ses habiletés profondes de traitement du langage qui se transféreront facilement d'une langue à l'autre.

Faites de votre foyer un lieu riche en textes, en mots, en lettres : des livres, des revues, de mots sur le réfrigérateur, des jeux qui impliquent des lettres, etc.

Encouragez votre enfant à parler, posez-lui des questions.

Quand vous faites la cuisine, lisez la recette à haute voix, nommez les ingrédients, décrivez les étapes et impliquez votre enfant dans la conversation.

Créez des occasions d'écrire partout. On peut peindre un mur, un banc, une table, etc. avec de la peinture à tableaux afin d'y écrire des messages, jouer avec les mots et les lettres. Faites une recherche « Google image » avec les mots « peinture à tableaux », vous aurez une série d'idées géniales.

Quand vous conduisez en auto, récitez des comptines. Les comptines sont excellentes pour le développement langagier. L'enfant y développe le sens des sons, des rimes et du rythme de la langue.

Faire équipe avec son école, c'est gagnant!

Être parent, c'est aussi prendre sa place dans l'éducation de son enfant. Quand tout le monde y met du sien, on augmente considérablement les chances de réussite de votre enfant.

District scolaire francophone Sud

Nord-Est

District scolaire francophone du Nord-Ouest

librairieacadienne.ca

T. 506.858.4140 Téléc. 506.858-4752
libacadienne@umoncton.ca

18, avenue Antonine-Maillet
Pavillon Léopold-Taillon,
Université de Moncton
Moncton, NB, E1A 3E9

Ici, on l'a en français!

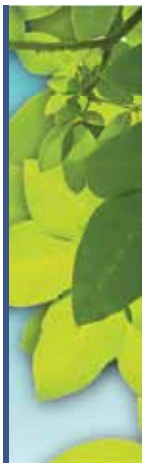

Scintilla

bien-être ✶ wellness

Bien-être Scintilla offre une gamme de services professionnels psychologiques auprès des enfants, adolescents et adultes. Il suffit d'une étincelle pour ranimer la flamme de votre chemin de vie!

Psychologues: Chantal Gautreau, Natalie Michaud, Manon Porelle, Dre Monique Savoie

104-654, boul. Malenfant, Dieppe NB E1A 5V8 506 382 2601 tél. 506 382 7293 téléc. www.centrescintilla.ca

AEFNB

Chers parents, MERCI !

L'AEFNB est fière de souligner la contribution de l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick à l'appui et à la promotion des réalisations, du rôle clé et de la solidarité des premières éducatrices et des premiers éducateurs de nos enfants : **les parents.**

Grâce à vous, les enseignantes et les enseignants francophones sont appuyés par un partenaire essentiel à la vitalité de nos communautés et à notre mission éducative.

MERCI de votre soutien et de votre collaboration à l'avancement de l'éducation en français partout sur le territoire de la province.

L'ÉDUCATION
clé de notre
épanouissement
collectif!

www.aefnb.ca

Ça discute « avenir » chez-vous ?

En tant que parent, vous pouvez aider votre enfant à faire un choix éclairé et prometteur!

89 PROGRAMMES
qui donnent
accès à plus de

950
CARRIÈRES

Taux d'embauche de
84%

dont

90%
au N.-B. après 1 an d'obtention du diplôme

**Sondage de 2014 sur le placement des diplômés de 2013*

CCNB

ccnb.ca
1-800-376-5353